

L'Orne dans la lutte contre la désertification médicale

L'Orne est en pole position dans le combat quotidien contre la désertification médicale. StarTech Médecine à peine ouvert – **une première en France !** – le **Conseil départemental consolide l'accès aux soins**. La **télémédecine** sera développée, dans le cadre d'un **plan ambitieux** qui verra la mise en œuvre de **nouvelles mesures concrètes**.

StarTech Médecine : une première en France

Le 18 mars 2019, starTech Médecine a ouvert ses portes dans l'enceinte du Conseil départemental. **Cette structure unique en France**, allie **expérimentation** et **innovation**. **Médecins libéraux, internes, secrétaires médicales, infirmières, médecins retraités salariés à temps partiel** constituent le **plateau professionnel**, et sont gérés par l'association Pierre Noal. Une telle organisation **décharge les praticiens de toutes contraintes administratives et autres tâches secondaires**, permettant de **dégager le maximum de « temps médical »**. De quoi contribuer à **accroître l'offre de santé**, alors que **20%** des Ornais se retrouvent sans médecin traitant.

Grâce à la **télémédecine**, déjà expérimentée dans le Bocage et en EHPAD (Nord-Sarthe et Sud-Orne), que le Conseil départemental souhaite **consolider l'accès aux soins**. Différentes **investigations** sont engagées, en vue d'élaborer, dans les tout prochains mois, **un plan complet préconisant des mesures à la fois concrètes et opérationnelles**, au profit des Ornaïses et des Ornais.

Le salariat pour plus de liberté

En proposant aux généralistes de se salarier, le centre départemental de santé réinvente l'exercice en cabinet. **Les médecins sont libérés des tâches administratives de leur métier. Ils ne gèrent ni les prises de rendez-vous, ni la gestion des outils informatiques, ni la logistique liée à la gestion d'un cabinet. Ils consacrent leur activité aux soins, à la prévention et à la coordination, essentiels à la bonne prise en charge des patients.**

Face à une nouvelle génération de praticiens qui aspire à plus de liberté et une meilleure qualité de vie, la souplesse des contrats séduit déjà plusieurs types de profil : les internes, habitués aux remplacements et n'osant pas se lancer en libéral, les jeunes femmes (qui représentent aujourd'hui entre 60 et 70% des médecins diplômés), ainsi que les médecins retraités ou en fin de carrière à qui cela permet d'exercer de temps à autre, selon leurs disponibilités.

Recruter des professionnels de santé, co-financer la construction de maisons médicales et Pôles de santé libéraux ambulatoires, accompagner les stagiaires en médecine (logement et déplacement), subventionner le fonctionnement du service de régulation des urgences et de permanence des soins du SAMU Centre 15 et l'hélicoptère du SAMU 61 : le Conseil départemental met les moyens ! Ainsi, en 2020, il consacrera **plus d'1 M€ à la lutte contre la désertification médicale**, dans le cadre d'une **politique partenariale** lancée voilà **une quinzaine d'années** et mobilisant à ses côtés

l'Ordre des médecins, l'Ordre des chirurgiens-dentistes, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région, la Faculté de médecine, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Orne et l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) et les collectivités territoriales.

Subventions 2020

- **Urgences médicales :**

Plus de 560 000 € pour l'hélicoptère du SAMU 61 et le Centre 15

Le Département renouvelle son soutien aux urgences médicales :

- **avec près de 200 000 € au centre hospitalier (CHICAM) Alençon-Mamers, pour le fonctionnement du Centre 15, qui recueille les appels d'urgence médicale (380 000 appels entrants-sortants pour environ 70 000 dossiers patients par an) ;**

et plus de 361 000 € pour l'hélicoptère du SAMU 61, basé au centre hospitalier d'Alençon, contribuant ainsi au financement des **transports sanitaires d'urgence hélicoportés** sur l'ensemble du territoire ornais (500 patients en « urgence absolue » pris en charge annuellement). En cas de « pronostic vital engagé », le recours à l'hélicoptère permet **d'économiser un temps médical précieux**, en particulier dans un département rural éloigné des plateaux techniques spécialisés.